



Stratégie régionale de transformation de l'offre PH enfants : rencontre FEHAP-URIOPSS-NEXEM avec la DD ARS 94 et le Conseil départemental

La durée du RDV n'a pas permis d'aborder de façon exhaustive tous les questionnements afférents au déploiement de la stratégie régionale de transformation de l'offre.

Les travaux avec les OG sur la transformation de l'offre n'ont pas encore débuté car des discussions sont en cours entre la DD ARS 94 et le Conseil départemental. Ce dernier souhaite se mettre d'accord avec la DD ARS sur les principes de la transformation de l'offre enfants (ZIPa, structuration de l'offre autour de 4 parcours, rôle de la MDPH...) car elle a vocation à se déployer ensuite dans le secteur adulte. A ce jour, le CD est réticent à la territorialisation de l'offre en ZIPa et à la création de parcours par grandes familles de handicap. Il se dit également soucieux de connaître l'impact financier de la transformation de l'offre.

Plusieurs OG ont fait part à l'ARS de leur souhait de se transformer prochainement en plateforme de services coordonnés car ils disposent des trois modalités d'accompagnement. La DD ARS souhaite ne pas accorder d'autorisation à fonctionner en plateforme tant que les travaux d'élaboration de la feuille de route départementale de la transformation de l'offre ne seront pas menés à terme. Selon elle, accorder des autorisations plateformes en amont de la définition des ZIPa risquerait de complexifier ces travaux.

Dans le cadre des travaux d'élaboration de la feuille de route départementale de la transformation de l'offre, la DD ARS 94 souhaite convier des représentants du CD et de la MDPH, de l'Education nationale et des familles. Le calendrier de ces travaux ainsi que celui du déploiement de la transformation de l'offre n'ont pas encore été arrêtés.

Concernant les indicateurs à prendre en compte pour établir le zonage des ZIPa, la DD ARS 94 n'a rien prédéfini et souhaite en discuter lors des groupes de travail avec toutes les parties prenantes. De plus, le CD 94 souhaite attendre l'aboutissement des discussions bilatérales avec la DD ARS 94 sur les principes de la transformation de l'offre avant toute utilisation des données de la MDPH.

Dans le cadre de l'AAC pour la création d'EMASco porteuses de pôles d'appui à la scolarité, la DD ARS a reçu une quinzaine de dossiers. Même si les députés viennent de rejeter à l'Assemblée nationale la création des PAS, la DD ARS indique qu'elle dispose des financements nécessaires.